

Pédophilie et célibat sacerdotal : aucun rapport !

Publié le 6 février 2020
Abbé Bernard de Lacoste
4 minutes

Certains ignorants prétendent qu'il existe un lien de causalité entre célibat et pédophilie. D'après eux, si les prêtres pouvaient se marier, les abus sexuels du clergé sur les mineurs n'auraient pas été commis.

C'est une grave erreur ! De nombreux psychiatres et psychologues ont démontré qu'il n'existe pas de relation entre célibat et pédophilie. Le père Hans Zollner, président du Centre pour la protection des mineurs de l'Université grégorienne, remarque : « Tous les rapports officiels scientifiques et mandatés par des gouvernements comme aux États-Unis, en Australie ou en Allemagne, et donc critiques envers l'Église, récuse le fait que le célibat lui-même mène aux abus » .

De fait, il n'y a pas plus de cas de pédophilie chez les célibataires que chez les hommes mariés. De nombreux pasteurs protestants ont été reconnus coupables d'abus sur mineurs, notamment dans l'église anglicane d'Angleterre et aux États-Unis, dans l'Église baptiste du sud . Or les pasteurs protestants ont le droit d'être mariés. L'obligation du célibat ne change donc rien au problème. En outre, les statistiques indiquent, selon l'Observatoire national de l'action sociale, que dans 75% des cas répertoriés, les agressions sur mineurs sont intrafamiliales (par exemple le père, le grand-père, le beau-père ou l'oncle). La psychiatre spécialiste des violences sexuelles sur mineurs Catherine Bonnet, ancienne membre de la commission pontificale pour la protection des mineurs et des personnes vulnérables, écrit : « On évalue qu'entre 75 % et 80 % des abus sexuels sur enfant ont lieu dans le cadre de la famille. La majorité, c'est l'inceste. Dans ces cas-là, la vie de couple n'empêche pas les pulsions pédophiles » .

Le psychiatre Paul Bensussan commente : « Il est réducteur de considérer ce phénomène comme la conséquence du célibat. C'est une explication à la fois simpliste et indigne pour la femme. Cela voudrait dire que le prêtre, à défaut d'avoir une femme pour assouvir ces pulsions sexuelles, jetterait son dévolu sur des enfants. C'est choquant ! À quelle vision de la femme une telle interprétation nous renvoie-t-elle ? » .

Et Stéphane Joulain, psychothérapeute , ajoute : « Le célibat n'est pas en cause quant à la formation de la pulsion pédophile ou de comportements criminels sur les enfants. Aucune recherche sérieuse ne met en avant un lien de causalité entre célibat et abus sexuel des enfants. 94 % des prêtres et religieux célibataires ne sont ni des pédophiles ni des auteurs d'abus. Il y a comme une fixation quasi obsessionnelle sur la question du célibat consacré. Croire que le mariage des prêtres réglerait la question de la pédophilie de certains prêtres est donc une erreur et une aberration scientifique. Par contre, la question du célibat pose celle de l'équilibre affectif de nombreux prêtres » .

Pour mettre fin aux abus et aux scandales, ce n'est donc pas vers la suppression du célibat sacerdotal qu'il faut se tourner, mais plutôt vers une vision traditionnelle du sacerdoce. Si chaque prêtre se souvenait qu'il était un autre Christ, chargé de renouveler le saint Sacrifice de la messe tous les jours sur l'autel et de conduire les âmes vers la vie éternelle, l'Église donnerait d'elle-même une image beaucoup plus belle.

Abbé Bernard de Lacoste

Sources : La Porte Latine du 6 février 2020

Lire aussi : [Le célibat sacerdotal dans l'histoire](#)

Notes de bas de page

1. *La Croix* du 7 février 2019[↔]
2. Voir le journal *La Croix* du 10 mai 2019[↔]
3. Voir par exemple les médias du 13 février 2019[↔]
4. Journal *Le Monde* du 28 septembre 2018[↔]
5. Expert agréé par la Cour de cassation. Il est notamment l'auteur avec l'avocat Jacques Barillon du *Nouveau Code de la sexualité*, aux éditions Odile Jacob (2007).[↔]
6. *l'express.fr* du 2 avril 2010[↔]
7. Auteur du livre *Combattre l'abus sexuel des enfants : qui abuse ? Pourquoi ? Comment soigner ?* (Desclée De Brouwer).[↔]
8. *lefigaro.fr* du 2 novembre 2018[↔]